

## SÉANCE DU 26 JUIN 1894

PRÉSIDENCE DE M. VIVIAND-MOREL.

La Société a reçu :

Bulletin de la Société des sciences de Nancy; 26-28, 1893. — Revue scientifique du Bourbonnais; VII, 79. — Revue scientifique du Limousin; juin 1894. — Revue horticole des Bouches-du-Rhône; mai 1894. — Malpighia; VIII, 3-4.

## ADMISSIONS.

Sont admis comme membres titulaires de la Société :

M. Grenand (Joseph), rue Magenta, à Villeurbanne.

M. Meiller (Joannès), pharmacien, rue de la Pyramide, 33.

M<sup>me</sup> Meiller, même domicile.

M. LE PRÉSIDENT annonce à la Société que M. Saint-Lager vient d'être nommé officier de l'Instruction publique. Il adresse en son nom et au nom de tous les membres de notre Société ses sincères félicitations à notre dévoué et sympathique collègue.

## COMMUNICATIONS.

M. BOULLU signale l'apparition dans les vignes du Beaujolais d'une nouvelle maladie qui se manifeste d'abord par des taches rouges sur les feuilles. Celles-ci finissent par tomber ainsi que les grappes. On n'a trouvé sur les feuilles aucun parasite végétal ou animal et on attribue la maladie aux vicissitudes de température qui, au printemps dernier, ont été brusques et fréquentes.

M. BLANC fait part à la Société des recherches qu'il poursuit depuis plusieurs mois, avec notre collègue M. N. Roux, pour trouver un antiseptique pouvant être substitué au Sublimé corrosif dont l'emploi n'est pas sans danger; ce sel d'ailleurs n'est délivré que difficilement par les pharmaciens, il provoque une salivation abondante et peut donner lieu chez quelques sujets à une intoxication dangereuse : il faut donc s'en servir avec beau-

coup de précautions. MM. Blanc et N. Roux ont essayé de remplacer le Sublimé par le *Formol* ou Aldéhyde formique que de récentes expériences ont mis en évidence comme un antiseptique très efficace, mais inoffensif pour les expérimentateurs qui l'emploient.

D'après les notions que l'on possède jusqu'ici sur le *Formol*, il est prouvé que ce corps en solution n'est pas seulement un excellent antiseptique mais aussi un bon insecticide. M. Blanc se propose d'essayer cette substance en badigeonnage (solution au 1/500 ou 1/100 sur des plantes desséchées intactes et sur des plantes desséchées déjà attaquées. Il invite les botanistes à faire la même expérience.

Il est à craindre que l'action du *Formol* ne soit pas d'une longue durée et aille en s'affaiblissant, ce qui exigerait un nouveau badigeonnage après quelques mois. Pour obvier à cet inconvénient, on pourrait se servir de petits paquets de gaze dits formogènes, fortement imprégnés de *Formol*, qu'il suffit de laisser, trois ou quatre fois par an, pendant une semaine dans les cartons qui contiennent les plantes et l'on verrait si l'odeur qui s'en dégage suffit pour éloigner les insectes. Malheureusement, on ne peut être certain de l'efficacité de ce moyen qu'après plusieurs années d'expérimentation.

M. SAINT-LAGER estime que le *Formol*, de même que tous les autres corps volatils, doit être considéré comme un succédané du Sulfure de carbone et de la Naphtaline, mais non comme pouvant remplacer les sels fixes toxiques, tels que le Sublimé corrosif et l'Arséniate de soude. Ceux-ci persistent, pour une grande partie, dans le tissu des plantes, qu'ils préservent ainsi de l'attaque des insectes pendant un temps presque indéfini. On n'est donc pas obligé, après leur emploi, de renouveler chaque année, comme après celui des liquides volatils, l'inhalation préservatrice. Il est vrai que l'imprégnation complète des plantes par une solution de Chlorure mercurique ou d'Arséniate sodique exige une manipulation assez longue, et que, lorsqu'on remue ensuite les feuilles de l'herbier, il se dégage quelques poussières produisant parfois dans la bouche une saveur métallique. L'addition au liquide toxique d'un sel déliquescent, comme le Chlorure calcique, diminue l'inconvénient qui vient d'être signalé; l'addition de Chlorure ammo-

nique, recommandée dans quelques formules, l'augmente au contraire.

Les substances volatiles ne sont pas non plus exemptes d'inconvénients. Elles produisent à la longue, chez ceux qui en respirent les vapeurs, de la céphalalgie, des vertiges, de l'insappétence et une dépression des forces. L'odeur du Sulfure de carbone est puante; celle de la Naphtaline est fortement bitumineuse; celle de l'Aldéhyde formique n'est pas désagréable comme les précédentes, mais elle est irritante pour les muqueuses des yeux, du nez, du larynx et des bronches.

Ces réserves faites, les botanistes sont prévenus qu'ils ont à choisir entre la préservation temporaire par le moyen des substances volatiles, ou la préservation durable par l'emploi des poisons fixes.

NOTE SUR LE *Polygala depressa* WEND. ET SA PRÉSENCE DANS LA BRESSE DU DÉPARTEMENT DE L'AIN, PAR LE D<sup>r</sup> ANT. MAGNIN.

Un jeune botaniste de mes amis, M. Ant. Bellevrat, à qui l'on doit déjà d'intéressantes découvertes pour la Flore de la Bresse, notamment aux environs de Pont-de-Vaux, m'a envoyé dernièrement un *Polygala* récolté près d'Ozan, et qui est certainement le *P. depressa*, comme le prouvent son port caractéristique, ses feuilles *opposées*, etc.; les échantillons sont bien conformés et il n'y a pas le moindre doute sur la détermination.

Or, cette espèce n'est pas indiquée dans la Bresse, du moins dans la partie appartenant au département de l'Ain; cependant, elle a déjà été signalée dans cette région, mais plus au nord, aux environs de Pleurre, Chaussin, etc. (cf. MICHALET, *Jura*, p. 108); sa présence dans les environs de Pont-de-Vaux montre qu'elle se comporte comme d'autres espèces, telle que l'*Osmunda*, qui, fréquentes dans la Bresse septentrionale, atteignent la Bresse louhannaise et même les parties plus méridionales, les environs de Marboz, de Pont-de-Vaux, etc.

Il importe de préciser la station où croît le *Polygala depressa*; le territoire des *Ognons*, où M. Bellevrat l'a récolté et que j'ai parcouru avec lui, en octobre 1890, est situé au sud de Pont-de-Vaux, entre Boz, Ozan et Chevroux; il est formé par une succession de petites cuvettes imperméables, prairies tourbeuses, mares, ou croissent abondamment : *Drosera*

*rotundifolia* (plus rarement *D. intermedia*), *Sphagnum* sp., *Lycopodium inundatum*, *Gentiana pneumonanthe*, *Scutellaria minor*, *Hottonia palustris*, *Isnardia palustris*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Pedicularis silvatica*, *Stellaria glauca*, etc.

Ces cuvettes sont séparées par de petites élévations sèches, dont le sommet sableux possède la Flore ordinaire de la Bresse à *Scleranthus perennis*, *Ornithopus*, *Spergula pentandra* et *arvensis*, *Bruyère*, *Sarothamne*, etc., et d'où l'on extrait la terre de bruyère, qui est vendue aux horticulteurs de Mâcon et de Lyon; les pentes de ces monticules présentent tous les intermédiaires entre les stations sèches et humides, et c'est précisément à ce niveau, parmi les Mousses, que croît le *Polygala depressa*; cette disposition est représentée sur une carte, que j'ai dressée d'après mes souvenirs et surtout d'après les croquis et les renseignements très détaillés que m'a fournis M. Bellevrat.

Le *P. depressa* est, du reste, signalé dans les tourbières d'autres régions, notamment dans les *monts Jura*; mais il y a lieu de faire des réserves: Grenier a, en effet, reconnu plus tard que la plante qu'il avait déterminée sous ce nom dans les tourbières de Pontarlier et du Mont-d'Or (*Soc. bot. de Fr.*, 1869, session de Pontarlier) n'est pas le *depressa*, mais se rapporte à la var. *alpestris* de *P. vulgaris* (voy. *Revue de la Fl. jur.*, 1875, p. 34!); de même, M. Contejean, qui avait aussi indiqué le *P. depressa* dans les tourbières de Mémont (Doubs), vient de reconnaître qu'il faut rapporter la plante de cette localité au *P. alpestris* Roth (*Revue de la Fl. Montbéliard*, 1892, p. 120!); il en est très probablement de même de l'indication donnée par GARNIER, concernant la tourbière des Rousses (Jura), dans BABEY, *Fl. Jura*, I, p. 84), et des autres indications analogues.

En fait, *P. depressa* est une espèce propre aux rochers et sables siliceux des Cévennes, Forez, Lyonnais, Beaujolais, Morvan, forêt de la Serre, de Chaux, Bresse, lisière vosgienne, etc., etc.; pour notre région, il y a lieu peut-être de vérifier si, comme pour les tourbières du Haut-Jura, la plante trouvée au Grand-Colombier et dans d'autres stations des chaînes calcaires du Jura, de la Grande-Chartreuse, etc., est bien le *P. depressa*?

Après une discussion entre MM. FR. MOREL, MEYRAN, N. ROUX, il est décidé que la Société fera une excursion dans le massif

de Belledonne en allant de Revel à la Pra et aux lacs Doménon, et en revenant par l'Oursière.

M. Fr. Morel veut bien se charger d'organiser cette herborisation et de la diriger.

### SÉANCE DU 10 JUILLET 1894

PRÉSIDENTICE DE M. LE D<sup>r</sup> BEAUVISAGE.

Le Société a reçu :

Archives du Musée Teyler; IV. — Boletim da Sociedade Broteriana; X, 2-3 — Journal de la Société d'horticulture de France; XVI, juin-juillet 1894. — Verhandlungen des botan. Vereins der Prov. Brandenburg; 35, 1893. — Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique; 32, 1893. — Bulletin de la Société botanique de France; XLI, 5. — Verhandlungen der zool. botan. Gesellschaft, Wien; XLIV, 1-2. — Etnologia centro-americana, publiée par Museo nacional de Costa-Rica. — Journal de botanique dirigé par M. Morot; VIII, 11-12.

#### COMMUNICATIONS.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre de M. Ant. Magnin, dans laquelle notre collègue annonce qu'il a trouvé en abondance dans le lac de Saint-Point le *Potamogeton nitens* qu'il avait déjà observé au lac Brenet et au lac de Joux. Il a aussi constaté l'existence du *Potamogeton Zizii* au lac de Malpas et de l'*Helodea canadensis* dans le lac de Saint-Point.

M. LE D<sup>r</sup> BLANC montre des gravures de feuilles de plantes publiées dans la *Photo-Revue* de M. le D<sup>r</sup> Fayel. Ces gravures ont été obtenues par le procédé suivant : une feuille de plante desséchée est appliquée sur une plaque photographique ordinaire et exposée à la lumière; en quelques secondes, on obtient un cliché très net et surtout très exact, que l'on peut ensuite reproduire par les procédés ordinaires de photo-gravure. Cette manière d'opérer offre un inconvénient, parce que l'on ne peut pas appliquer complètement toutes les parties d'une feuille sur la glace de la plaque photographique. Pour obvier à cet inconvénient, l'auteur s'est servi de simples pellicules sensibles; mais